PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Vendredi 9 janvier 2015 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Aurélie ALVERNHE, Sandrine FERRARY, Stéphane MILLOT et Jean-Claude PRADEL qui n'ont pas pu être présents lors de cette réunion.

Décès survenus depuis la réunion du conseil d'administration du 12/11/2014

Nom et prénom	***Centre de secours***	***Âge (si connu)***
BATUT Albert	*ENTRAYGUES*	*92 ans*
TRANIER Jacques	*RODEZ*	*80 ans*
GASQUET Michel	*ST GENIEZ D OLT*	*71 ans*
MARTY Louis	*BASSIN*	*90 ans*
DELMAS Pierre	*SAINT AMANS DES COTS*	*85 ans*
PIART Joël	*NORD AVEYRON*	*54 ans*
VAYSSIERES Jean-Paul	*LAGUIOLE*	*64 ans*

- Compte-rendu du conseil d'administration du 25/09/2014

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 25/09/2014 est approuvé à l'unanimité, sous réserve que la modification suivante soit apportée au paragraphe concernant le championnat de France 2015 de pétanque des sapeurs-pompiers : la compétition aura lieu à Yzeure (03) et non en Isère.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 12/11/2014

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 12/11/2014 est approuvé à l'unanimité.

- Elections

Franck CHAUCHARD fait part des résultats des élections aux membres du conseil d'administration.

Actifs :

Sur 1310 inscrits, on dénombre 932 votants (soit 71%), dont 921 suffrages exprimés (cf résultats en annexe).

6 postes étaient à pourvoir lors de l'appel à candidatures.

On dénombre 6 candidatures :
- Aurélie ALVERNHE
- Serge CHABRIER
- Lionel COURSIERES
- Laurent DENJEAN
- Philippe GLADIN
- Patrice JOUET

Le secrétaire général rappelle que le scrutin a été organisé dans chaque amicale au cours de la période suivante : du vendredi 12 au dimanche 21 décembre 2014 inclus (date au choix de l'amicale).

Franck CHAUCHARD énonce les résultats.

Sont déclarés élus :
- Aurélie ALVERNHE : 900 voix
- Serge CHABRIER : 879 voix
- Lionel COURSIERES : 833 voix
- Laurent DENJEAN : 879 voix
- Philippe GLADIN : 870 voix
- Patrice JOUET : 885 voix

Anciens :

Sur 574 inscrits, on dénombre 299 votants (soit 52%), dont 297 suffrages exprimés (cf résultats en annexe).

5 postes étaient à pourvoir lors de l'appel à candidatures : 4 postes pour une durée de 3 ans, et 1 poste pour une durée de 2 ans (attribué au candidat ayant reçu le moins de voix).

On dénombre 6 candidats :

- Gilbert BASCOUL
- Pierre GIROU
- Jacky LAZUECH
- Patrick PES
- Claude SALLES
- Gaston TACHIÉ

Franck CHAUCHARD énonce les résultats :

- Gilbert BASCOUL : 221 voix
- Pierre GIROU : 258 voix
- Jacky LAZUECH : 257 voix
- Patrick PES : 191 voix
- Claude SALLES : 278 voix
- Gaston TACHIÉ : 262 voix

Sont déclarés élus :

- Gilbert BASCOUL (pour 2 ans)
- Pierre GIROU (pour 3 ans)
- Jacky LAZUECH (pour 3 ans
- Claude SALLES (pour 3 ans)
- Gaston TACHIÉ (pour 3 ans)

Le secrétaire et le président félicitent les nouveaux élus, actifs et anciens, et leur souhaitent la bienvenue.
Un courrier sera adressé à Patrick PES, non élu.

- Election du Bureau

Patrice JOUET explique que le poste de vice-président est désormais vacant, Jean-Marc COURTIAL ne faisant plus partie du conseil d'administration, celui-ci ne s'étant pas représenté lors des dernières élections.

Un vote doit donc être organisé pour élire le nouveau vice-président.
David CHASSANG propose sa candidature. Aucun des autres membres ne souhaite se présenter.

Election du vice-président

On dénombre 16 votants et aucune procuration.

Les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote à bulletin secret ; les résultats sont les suivants :

- David CHASSANG : 14 voix
- Pierre ESCORBIAC : 1 voix
- Bulletin blanc : 1

David CHASSANG est élu vice-président (cf composition du conseil d'administration en annexe).

- Commissions

Le président demande aux membres du conseil d'administration de se positionner pour intégrer les commissions de travail de l'Union Départementale (cf liste des commissions en annexe).

Le président explique qu'il est primordial que chacun s'investisse dans les commissions.

- Cotisations 2015

Le trésorier Michel CARTAILLAC explique que, pour l'année 2015, les cotisations fédérales augmentent de 1,83% pour les actifs, passant de 10,90€ à 11,10€, soit 0,20€ et de 1,5 % pour les membres associés (Anciens et JSP), passant de 6,70€ à 6,80€ soit 0,10€.

Les cotisations de l'Union Régionale, après avoir été stables pendant de nombreuses années consécutives, augmentent de 5,50% pour les actifs, passant de 4,70€ à 5,30€ et de 4,50% pour les anciens, passant de 1,60€ à 1,90€.
Cette augmentation s'explique notamment par le fait que les actions sociales ont connu une très forte augmentation ces dernières années, et particulièrement en 2014.

Les cotisations d'assurance de la MNSP, quant à elles, stagnent.

Il convient pour l'Union Départementale de déterminer s'il s'avère nécessaire d'augmenter les cotisations.
Les membres s'accordent à dire qu'une augmentation des cotisations est indispensable afin de maintenir l'action de l'Union Départementale ainsi que son équilibre financier.

Les membres sont appelés ensuite à se prononcer quant au pourcentage d'augmentation des cotisations. Le trésorier propose d'augmenter de 3%.

Les membres procèdent au vote ; les résultats sont les suivants :

- pour : 15
- contre : 0
- abstention : 1

Les cotisations seront donc augmentées de 3% en 2015, ce qui représente :
- 0,37€ pour un adhérent actif d'un CSP (passant de 12,33€ à 12,70€) ;
- 0,23€ pour un adhérent actif d'un CS (passant de 7,72€ à 7,95€) ;
- 0,16€ pour un adhérent actif d'un CPI (passant de 5,25€ à 5,41€) ;
- 0,23€ pour un adhérent ancien (passant de 7,57€ à 7,80€).

- Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table.

⇨ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU expose les dossiers évoqués lors la dernière réunion de la commission des Anciens sapeurs-pompiers, tenue le 29 décembre dernier au SDIS :

- les résultats des élections ;

- les projets pour l'année 2015, et plus particulièrement l'idée de faire signer à tous les présidents d'amicale la charte de reconnaissance des Anciens SP signée par les Unions Régionales et Départementales.
  Le président explique que ce projet va être étudié par le Bureau de l'Union Départementale.

- la FINAT 2015 : après avoir eu lecture du tableau des commissions constituées pour l'évènement, Pierre GIROU demande à ce que le terme « retraités » qui y figure dans la partie bénévoles soit modifié, car tous les anciens sapeurs-pompiers ne sont pas obligatoirement retraités.

- l'équipe départementale de soutien : les candidatures n'ayant pas encore eu de réponses à ce jour, Pierre GIROU s'interroge quant à la date de mise en place effective de cette équipe. Il fait remarquer aux membres du conseil d'administration que certains centres de secours utilisent déjà des Anciens sapeurs-pompiers pour amener les véhicules aux Mines.
  Patrice JOUET répond sur ce dernier point que la responsabilité en revient aux décideurs directement. Actuellement, une vingtaine de candidatures ont été reçues.

- le rassemblement des Anciens SP en juin : Patrice JOUET explique que la date et le lieu seront bientôt arrêtés.

- la commission des Anciens s'est réunie 4 fois l'année passée à l'état-major du SDIS.

- les comptes-rendus des voyages de 2014 et les voyages programmés en 2015 : le changement de voyagiste a suscité des interrogations. Un courrier explicatif a été envoyé à chaque délégué des Anciens.

- en questions diverses, les membres de la commission ont discuté de la reconnaissance pour les décès et de la possibilité de remettre une plaque ou une palme funéraire.
  Patrice JOUET explique que les amicales peuvent en acheter directement auprès de l'Union Départementale.

- la prochaine réunion des délégués des Anciens aura lieu le 22 janvier à 09h30 au Bowling à Onet le Château.

⇨ Commission Sport

Le cross régional aura lieu le 28/02/2015 à Mazeres en Ariège.

Patrice CAUSSAT fait part aux membres du conseil d'administration des modalités d'inscription pour le Championnat de France de football sapeurs-pompiers. Il est en effet demandé à chaque équipe de s'acquitter de 140€ de frais d'inscription, auxquels se rajoutent 5€ / joueur (inscription nominative, payable d'avance, ce qui pose un problème d'organisation, notamment en cas de désistements de joueurs).
De ce fait, aucun département de Midi-Pyrénées ne s'est engagé et l'Union Départementale sera donc remboursée des 140€ déjà versés lors de la préinscription.

Patrice CAUSSAT revient ensuite sur la journée organisée par l'amicale d'Estaing le 7 septembre 2014, au cours de laquelle étaient organisées la course cycliste annuelle, ainsi que pour la première fois, une randonnée pédestre avec visite du château d'Estaing, suivies d'un repas.
Le total des frais s'élève à 636€ (dont 216€ concernant la visite elle-même, financée par l'amicale).

Soulignant que le trail départemental a été annulé faute d'inscriptions suffisantes et en raison du très bon accueil de cette amicale et de la parfaite organisation de cette journée qui a rassemblé de nombreux participants, y compris parmi les Anciens, Patrice CAUSSAT propose de doubler la subvention normalement allouée et de prendre en charge les récompenses achetées.
La subvention totale s'élèverait donc à 454€.

Les membres valident cette proposition à l'unanimité.

Jean-Luc AUGUSTE revient par ailleurs sur le manque de participants lors de certaines épreuves. Il considère qu'il faudrait limiter le nombre de compétitions, et peut-être les organiser seulement une année sur deux.

⇨ Commission des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Laurent DENJEAN annonce que la prochaine réunion de la commission régionale aura lieu le samedi 21/02/2015 à Labastide Sérou dans l'Ariège.

⇨ Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

David CHASSANG explique que la prochaine réunion de la commission régionale des JSP se déroulera en Aveyron, à Bozouls, le 17/01/2015.

⇨ Commission Communication

David CHASSANG fait part aux membres du conseil d'administration des avancées concernant le projet de création d'un annuaire de l'Union Départementale. Une entrevue a été organisée avec le Colonel FLORES afin de lui présenter le projet, afin que le SDIS y soit, éventuellement, associé.
Cet annuaire regrouperait les coordonnées de l'Union Départementale et en présenterait les différentes composantes ; une partie serait également dédiée à la présentation des centres de secours et contiendrait leurs coordonnées principales.
La cible de cet annuaire serait principalement les sapeurs-pompiers (actifs, anciens, JSP, Pats), et éventuellement les Maires et Conseillers Généraux du département.

L'animateur de la commission revient ensuite sur la commande des calendriers 2015 et annonce que la commission se réunira prochainement afin de réaliser un bilan complet.

⇨ Trésorerie

Michel CARTAILLAC fait savoir aux membres du conseil d'administration qu'il a rencontré un problème technique avec le logiciel EBP Comptabilité. Il a dû être réinstallé.
L'enregistrement des données comptables a pris du retard.

Le trésorier rappelle ensuite qu'un inventaire chiffré du stock de la Boutique devra être réalisé au 28/02/2015.

⇨ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD fait part aux membres du conseil d'administration de l'avancée des dossiers des sapeurs-pompiers sinistrés à Saint Affrique (six personnes).

A la demande de l'Union Départementale, une première aide d'urgence (calculée en fonction de la composition du foyer) a pu être versée à chacun d'entre eux par l'Œuvre des Pupilles.

La commission sociale est à ce jour dans l'attente du retour des présidents d'amicale afin de connaître précisément les besoins et les frais restant à charge de chacun après indemnisation de leur assurance respective (qui n'est pas encore intervenue pour certains dossiers).

La commission a impérativement besoin de connaître la situation précise de l'ensemble des sinistrés afin d'adapter au plus juste l'aide qu'elle peut apporter.
La commission se réunira dès qu'elle disposera de suffisamment d'éléments, afin de déterminer, d'une part, la répartition des dons versés par les amicales et les sapeurs-pompiers et, d'autre part, de statuer sur l'aide financière apportée par l'Union Départementale elle-même, et solliciter l'Union Régionale.

Franck CHAUCHARD explique ensuite que la commission sociale travaille en collaboration avec Christine LACOUT, assistante sociale du SDIS et que plusieurs dossiers sont en cours de traitement.

⇨Commission des Sapeurs-Pompiers Professionnels

Lionel COURSIERES annonce que la prochaine réunion de la commission régionale aura lieu le 20/01/2015 à Bach dans le Lot.

Questions diverses

- Patrice JOUET explique avoir rencontré la société AMBU qui propose des porte-clefs contenant une protection individuelle pour la réalisation du bouche à bouche. Ce porte-clefs pourrait éventuellement être fourni à chaque candidat formé au PSC1, comme c'est déjà le cas dans d'autres départements.

Les membres s'interrogent sur la faisabilité de ce projet et son éventuel financement (coût unitaire : 1,08€ TTC pour 1500 unités commandées, personnalisables avec le logo).

La commission secourisme étudiera pour la prochaine réunion la possibilité de le fournir systématiquement à chaque apprenant en augmentant le coût de la formation.

- Patrice JOUET annonce que les dates du congrès régional ont été modifiées : il se déroulera les 16 et 17 avril 2015 à Bagnères de Luchon (31).

- Cérémonies de Sainte Barbe :
Un point est réalisé sur les prochaines cérémonies de Sainte Barbe auxquelles l'Union Départementale est invitée et les disponibilités des membres du conseil d'administration pour représenter le président.

- Pierre GIROU fait part aux membres du conseil d'administration de la demande des Anciens Sapeurs-Pompiers qui souhaiteraient que la Médaille des Anciens de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers soit remplacée par un Pin's.

La boutique de l'Union Départementale s'approvisionnera prochainement et proposera ces pin's à la vente.

***

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h00.

À Rodez, le 9 janvier 2015,

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD

Le président,
Patrice JOUET